

FICHE FORMATION

MODULE COMPLÉMENTAIRE

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES MC SSIAP 3

PUBLIC

Toute personne souhaitant devenir Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

PRÉREQUIS

Être titulaire d'une des qualifications suivantes :

- DUT Hygiène et Sécurité option : Protection des Populations – Sécurité Civile
- DUT Hygiène et Sécurité option : Protection Civile
- DUT Hygiène et Sécurité option : Hygiène et Sécurité Publique

Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme (SST, PSE1, AFPS, PSC1) en cours de validité

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client

La formation Module Complémentaire est intégrée à la formation SSIAP3 Initiale (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

OBJECTIFS

Obtenir, par équivalence, le diplôme de Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

PROGRAMME *(Conforme au programme défini dans l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur)*

LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

Mise en œuvre des moyens d'extinction

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle

LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

Organiser le service

Gestion du personnel et des moyens du service

- Organisation du service
- Recrutement / Missions / Équipements
- Organiser les rondes
- Documents du service
- Définir la composition du service de sécurité

FICHE FORMATION

Notions de droit civil et pénal

Les Codes Civil et Pénal

La délégation de pouvoir et la délégation de signature
La responsabilité civile et la responsabilité pénale
Le délit de mise en danger d'autrui

LE BUDGET DU SERVICE SÉCURITÉ

Suivi budgétaire du service

Réalisation des budgets

Budget prévisionnel et d'exécution
Plan du budget – Suivi des dépenses

Fonction achat

Savoir procéder à des achats courants

Procéder à la passation de marchés

Forme et documents :

- Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié
- Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières
- Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement
- Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres

Fonction maintenance

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Contextes des obligations réglementaires
Aspects juridiques : les contrats avec obligation de moyens et/ou de résultat
Différents types de contrats : prédictifs, préventifs, correctifs ou curatifs
Normalisation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets "stagiaire".

VALIDATION

Attestation de formation remise à l'issue de la formation
Remise en main propre du diplôme SSIAP3 après validation par le SDIS

DÉBOUCHÉS

Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

FICHE FORMATION

RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2020-2021 (SSIAP 1, 2 ET 3):



NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 à 15 stagiaires maximum

LIEU

Institut Nicolas BARRE – Armentières

DURÉE

24 heures

TARIF

Voir devis

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorées par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

-du lundi au vendredi

-de 8h30 à 17h